



LE NUMÉRIQUE DANS L'ART

par Laura-Lou Rey

Ces dernières décennies, les acteurs culturels, du spectacle vivant comme des arts visuels, ont essentiellement travaillé aux déploiements de leurs activités au sein des lieux culturels et parfois hors les murs. Le numérique exerçait alors une fonction support dédiée aux missions de médiation et de communication. Progressivement, il a modifié les comportements, les activités et les pratiques, devenant un point stratégique pour les professionnels.

Depuis 2020, après plusieurs périodes de confinement qui ont engendré la fermeture prolongée des lieux de culture, les structures artistiques ont dû, pour survivre, trouver leur place dans un territoire plus seulement géographique, mais également [numérique](#).

L'internet est, presque instantanément, devenu un troisième espace de travail pour produire, soutenir et diffuser la création, démocratiser l'accès à la culture, encourager les pratiques amateurs, développer les publics...

[La culture étant plus que nécessaire](#) dans un contexte marqué par une crise sanitaire, les professionnels ont proposé leurs activités au travers d'outils digitaux pour maintenir le lien avec les publics, et se sont inscrits dans des démarches collectives pour faire face aux difficultés rencontrées par le secteur.

Quelles nouvelles pratiques culturelles se sont développées autour du numérique ? Quels impacts peuvent-elles avoir sur les structures artistiques, les métiers, les publics et sur l'environnement ? Quelles évolutions devons-nous conserver, modifier ou abandonner ?

Après un premier état des lieux de l'impact du numérique dans les arts en 2016, l'association TMNlab, réseau de professionnels de la communication, de la médiation et des relations avec les publics du spectacle vivant, a travaillé à l'actualisation de l'étude en 2021.

À partir d'un questionnaire, les membres ont tenté de comprendre la manière dont les 549 structures culturelles répondantes intègrent les enjeux, outils et usages liés au numérique.

Il faut noter que les structures interrogées sont soit labellisées par le ministère de la Culture (44 %), subventionnées par une collectivité hors labels et réseaux nationaux (14 %), d'un réseau ou d'une appellation nationale (13 %), régie d'une collectivité (10 %), des théâtres nationaux, établissement public national (3 %). Les 16 % restants correspondent aux structures privées et autres.

N.B. : la majorité des données présentées proviennent de ce rapport.

1/ DES QUESTIONNEMENTS ARTISTIQUES

Certaines activités du secteur culturel ont été plus fortement affectées, en voici trois exemples...

Des ambitions artistiques restreintes par le manque de moyens financiers et humains

Les artistes se sont rapidement pris au jeu des technologies numériques ; faut-il rappeler que le monde artistique a toujours utilisé les outils que le progrès a pu mettre à disposition ?

Ces nouvelles technologies viennent renouveler les propositions artistiques. Tant et si bien que nous pouvons nous questionner sur la place du numérique dans la création : introduit-il un nouveau courant artistique ou est-il un media à part entière ?

En plus de permettre l'émergence de formes nouvelles, la création artistique numérique va à la rencontre et questionne des nouveaux publics. Mais le numérique est complexe, il demande un fort investissement financier et humain.

Les structures interrogées déclarent effectivement manquer de compétences pour accompagner les projets de création numérique qui sont freinés par le « *manque de moyens pour l'acquisition de certains outils, des lieux aux architectures non adaptées, des risques de faire face à des défaillances techniques, avec des retombées sur la diffusion et l'image de l'organisation, l'obsolescence rapide des technologies, le temps imparti (long) pour le montage des créations (d'un point de vue artistique comme de la production et de la technique), des jauges parfois nécessairement réduites, des complexités juridiques sur les droits d'auteur, et enfin, des lignes de subventions pas toujours claires avec lesquelles il est difficile de faire coïncider les projets.* »

Outre ces enjeux, quid de la qualité performative des artistes ?

Noyée par l'arrivée régulière des nouvelles technologies et leurs utilisations, ne risque-t-on pas de délaissier la performance artistique dans le spectacle vivant au profit d'une performance numérique ?

Une médiation à double tranchant

Selon 75 % des répondants, le numérique offre une diversification des formats de médiation. À cheval entre le développement des publics et la communication, nous observons de nombreuses innovations en ligne (vidéos promotionnelles autour de la programmation, podcasts, articles, relais de contenu, cours, conférences et ateliers en ligne, visites virtuelles, jeux d'acquisition des publics et d'animation de communauté, etc.).

Concrètement, la médiation a été bouleversée par le numérique.

« *Les structures y voient l'opportunité d'une accessibilité augmentée à leurs propositions, d'une meilleure connaissance des publics, la possibilité de mobiliser de nouveaux publics, de fidéliser des publics existants, voire de "créer une communauté numérique axée sur le lien social".* »

Malgré tout, certains dénoncent « *une dématérialisation des relations, la stagnation des nouveaux publics et une sollicitation accrue des publics* ».

L'enjeu relationnel est considérable. Certes, le numérique est un moyen pour répondre aux changements de pratiques et pour lutter contre l'éloignement, mais nous sentons-nous moins seul derrière nos écrans ?

Et qu'en est-il de la fracture numérique ?

Alors que de plus en plus de monde souffre de solitude dans un monde hyper connecté, les actions de médiations en ligne ne peuvent exister qu'en complémentarité avec des actions en présence, sinon comment créer des nouveaux liens solides et réels ?

Le piège de la diffusion en ligne

La diffusion de spectacles sur l'internet a connu un vrai succès pendant la période de confinement. Cette pratique, qui était encore timide il y a trois ans, perdure même après la réouverture des lieux culturels.

Certains ont mis en place le *livestreaming* avec ou sans public, d'autres ont diffusé des captations en ligne, quand certains organisent même des événements dédiés à une diffusion sur le web.

Les spectateurs sont-ils vraiment au rendez-vous ?

Assurément, cette diffusion facilite l'accès aux œuvres artistiques (selon les structures interrogées, 84 % des œuvres sont accessibles gratuitement) et renforce la mission de sensibilisation (gain, image et notoriété).

Mais faut-il toujours plus de propositions artistiques, plus d'accès, plus de gratuité, alors que nous savons que le secteur du spectacle vivant arrive à saturation, que certains artistes n'arrivent pas à en vivre et se trouvent dans des situations précaires ?

L'internet offre, une nouvelle fois, des possibilités infinies qui ne sont pas satisfaisantes pour les droits des artistes. Cela impacte aussi les programmeurs qui se retrouvent alors à prendre en compte les diffusions en ligne lors de la construction de leur programmation pour limiter la concurrence.

Ces évolutions questionnent fortement le modèle économique et stratégique des acteurs professionnels : que rapporte une vue ? Sur quelle ligne de financement s'appuyer ? Comment éviter les risques contractuels et sécuriser les artistes ? Comment reverser les droits d'auteur ?

Des nouveaux rôles, des nouveaux métiers pour un nouveau modèle...

Ces trois exemples démontrent la complexité du numérique, mais aussi un fort engouement des acteurs pour ces nouvelles technologies. Certains acteurs s'engouffrent dans la spirale du numérique pour rester « dans la tendance » sans avoir, en amont, défini de stratégie digitale ; en excluant de fait certains publics et au détriment d'artistes non-rémunérés et de professionnels insuffisamment formés...

2/ DES MUTATIONS PROFESSIONNELLES

« *La crise sanitaire du COVID-19 a précipité plusieurs évolutions amorcées auparavant. Le numérique est devenu indispensable au quotidien, que ce soit au travail (succès des plateformes de visioconférence comme Teams, Skype ou Zoom), pour consommer (développement du click and*

collect, des drives et plus largement des achats en ligne), dans les loisirs ou les relations sociales (les "apéros zoom", les applications de discussion instantanée comme WhatsApp, les réseaux sociaux tels que Facebook) », explique Maud Navarre dans un article intitulé « [Des crises naissent les changements](#) ».

[Le numérique](#) et les nouvelles technologies révolutionnent nos façons de faire et de penser, au travail comme dans notre vie privée. Ainsi, les structures professionnelles doivent adapter leurs organisations de travail et leurs pratiques, sans cesse, afin de faire face à la concurrence et répondre aux attentes des équipes, publics, usagers...

La reconfiguration par le numérique des pratiques professionnelles n'a pas épargné le secteur culturel et artistique. Les plates-formes sont devenues les nouvelles scènes ; les réseaux, des nouvelles vitrines qui aident à moderniser l'image des structures vis-à-vis de publics plus jeunes, éloignés, moins habitués.

Comment ces professionnels ont-ils apprivoisé ces changements au sein de leur organisation de travail ?

Le numérique et les nouvelles technologies transforment profondément les métiers, les manières de collaborer mais également de communiquer. Cette transition vers des nouveaux métiers nécessite de repenser l'écosystème du travail et imaginer de nouveaux modes de représentation, de conception, d'organisation, d'échange, de production et de médiation.

Comme précédemment, la majorité des données présentées proviennent de [l'état des lieux de l'impact du numérique](#) dans les arts de l'association du TMNlab.

Professionnels ! À quelle sauce êtes-vous mangés ?

Un phénomène de fragilisation des compétences des équipes

Les structures et les équipes professionnelles sont emportées par le courant du tout numérique. Cette tendance digitale « *invite à se saisir des enjeux sans injonction ni uniformisation mais avec curiosité* ».

Les structures interrogées par le TMNlab mettent en place des dispositifs numériques, principalement fondés sur la volonté et l'envie des équipes : « *Sur le terrain, dans deux tiers des structures ayant des missions formalisées liées au numérique, 60 % des personnels concernés sont autodidactes, et la formation des équipes repose plus sur de la veille active et l'échange entre pairs (72 %) que sur des formations transversales (42-44 %).* »

[La transformation numérique](#) est un élément de contexte qui peut être parfois affirmé par des politiques internes. Malheureusement, il semblerait que l'effet de tendance du numérique impose des prises de décision et des ajustements rapides qui manquent de stratégie, cela au détriment des équipes. Elles doivent acquérir des nouvelles connaissances, dès l'arrivée d'une nouvelle technologie numérique, sans avoir défini au préalable un parcours de formation. Même la crise sanitaire n'a pas incité beaucoup de lieux à proposer des formations sur le numérique, alors que le temps s'y prête davantage.

Cela engendre un phénomène de fragilisation des compétences des équipes qui travaillent avec des lacunes sur le plan des outils et de la culture numérique. Les structures culturelles tentent de s'entourer de profils opérationnels, souvent jeunes, avec de lourdes responsabilités.

Si la formation aux enjeux du numérique est absente, comment faire évoluer les savoirs et savoir-faire des équipes de façon ambitieuse et durable ?

Un peu de silence !

La principale difficulté avec le numérique réside dans le fait de pouvoir être connecté partout et à tout moment, si bien que certains déclarent des formes de dépendance. Les acteurs de la santé évoquent le syndrome FOMO, « Fear Of Missing Out », aussi appelé anxiété de ratage, qui s'apparente à de l'anxiété sociale marquée par la peur permanente de manquer une nouvelle importante ou un autre événement quelconque.

Ces troubles liés au numérique, l'extension du travail, la charge mentale, la veille active... nous amènent à nous questionner sur l'éthique et le droit du travail, notamment sur le droit à la déconnexion. L'arrivée du COVID-19 a permis la démocratisation générale du télétravail qui a réduit fortement la frontière entre vie privée et vie professionnelle. Le droit à la déconnexion, c'est-à-dire le droit d'un salarié à ne pas être connecté en dehors des heures de travail, doit être appliqué par les managers au nom de la santé mentale, ainsi que physique, des équipes salariées.

Entre sensation d'enrichissement et de saturation, les équipes dénoncent une suractivité numérique liée à la « *dimension "vertigineuse" de la technologie* », qui questionne la nécessité d'un « *silence numérique* ». Ainsi, une prise de recul, une sobriété, voire un silence numérique, doivent être au cœur des préoccupations des structures, notamment [dans une démarche RSO](#).

Dans ce contexte, les structures interrogées évoquent leurs regrets de ne pas être accompagnées suffisamment « *par les pouvoirs publics ou tutelles de référence : en termes de moyens humains, de ressources professionnelles, de formation, de lignes budgétaires, de reconnaissance et valorisation des métiers liés au numérique...* »

L'intervention des politiques pour une politique du numérique

L'étude du TMNlab est « *une photographie utile au positionnement des professionnels, mais également un outil pour définir les modalités d'une politique numérique du ministère spécifique au spectacle vivant et aux arts visuels, répondant aux grands enjeux comme l'ouverture des données, la création de communs ou la sobriété numérique.* »

Le TMNlab s'est intéressé à la façon dont les acteurs culturels se sont appuyés sur le numérique, notamment en période de confinement, et s'interroge sur les enseignements à en tirer pour des propositions de politiques culturelles.

En quoi consisterait cette construction d'une politique culturelle numérique ? Vincent Guillon et Emmanuel Vergès tentent de répondre à la question [dans un dossier](#) consacré par la revue de L'Observatoire des politiques culturelles (été 2021), à "l'art d'humaniser la civilisation numérique". Ils mettent en avant « [onze dilemmes de politique culturelle pour le numérique](#) » par lesquels nous pouvons comprendre la difficulté d'application d'une politique culturelle en faveur du numérique. « *En redéfinissant ce que nous entendons par service public et intérêt général en matière de culture, les réponses qui y seront apportées constitueront le socle des politiques culturelles à venir : celles des sociétés digitalisées du XXI^e siècle.* »

Malgré tout, ce sont les acteurs culturels, par l'expérimentation puis le partage et l'échange, qui construisent ensemble les réponses culturelles et numériques de demain.

« *Tandis que 3/4 des structures entrevoient la possibilité d'un rapport augmenté à l'œuvre, [...] 37 % des lieux estiment que la nature de leur mission est incompatible avec la transformation numérique.* »

Une grande majorité des structures interrogées ne savaient pas encore si elles maintiendraient les diffusions en ligne. Certaines ont annoncé vouloir maintenir les actions mises en place. Selon elles, la diffusion numérique est un outil de communication pour les structures artistiques qui permet de

conserver le lien avec le public. Elles mettent en avant la bonne intégration des formes numériques dans leur programmation artistique.

Le numérique semble offrir des opportunités d'évolution pour des lieux tout en présentant un intérêt économique.

A contrario, d'autres souhaitent abandonner certaines actions numériques, déclarent manquer de moyens et de temps pour la création artistique, [comme évoqué précédemment](#), et ajoutent que « *le numérique reste antinomique avec la nature même de l'activité de spectacle vivant, qui doit impérativement se faire en présentiel lorsque cela est possible.* »

3/ UNE EMPREINTE SOCIALE

Pendant que certains professionnels se questionnent sur le maintien ou l'abandon des outils numériques déjà mis en place, un nouveau public se développe sur les supports numériques. D'ailleurs, 72 % des structures interrogées, selon le rapport du TMNlab, considèrent que le numérique est arrivé pour répondre aux évolutions des pratiques des publics.

Les professionnels et les publics s'entraînent, chacun leur tour, dans la spirale du numérique, tantôt portés par les nouvelles offres, tantôt en demande de nouveaux services... Ils sont de plus en plus « connectés ».

Une nouvelle culture, celle du numérique

Nous entendons depuis quelques années parler d'une « culture numérique », une notion employée pour expliquer que l'évolution de nos pratiques culturelles est fortement imprégnée de numérique. La culture numérique est technique, économique, pratique, sociale, éducationnelle, communicationnelle et critique, [selon Louis Derrac](#), consultant et formateur indépendant.

La transformation numérique permettrait de nouvelles opportunités de démocratisation culturelle, la création de nouveaux liens avec les publics, entre la culture et d'autres secteurs professionnels, notamment celui du champ social. Ainsi, le numérique offre la possibilité aux acteurs professionnels de créer des ponts entre les secteurs, d'agir dans la vie réelle et d'aller chercher de nouveaux publics en favorisant le dialogue avec toutes et tous.

Mais qu'en est-il des publics ? Certes, le numérique permet de relier, de créer, voire de conserver un lien ; il permet de donner aux publics un accès à des contenus qu'ils pourront alors s'approprier, partager, rendre viraux... Mais qui en sont les bénéficiaires ?

Alors que nous parlons de la création de nouveaux liens, connaissons-nous réellement ce nouveau public touché ? Est-il réellement question de « démocratisation culturelle » ?

Olivier Donnat, sociologue au ministère de la Culture en 2018, se confiait à Michel Guerrin dans une chronique culturelle du journal *Le Monde*, le 27 octobre 2018 : « *Le numérique, porté par les algorithmes et les réseaux sociaux, ouvre le goût de ceux qui ont une appétence à la culture, mais ferme le goût des autres [...]. Le numérique produit les mêmes effets que les équipements proposés par l'État : ce sont les milieux aisés et cultivés qui en profitent.* »

Une fracture sociale

La fracture numérique désigne les inégalités d'accès et d'usage ; c'est un réel handicap dans une société toujours plus numérisée.

Selon [Adel Ben Youssef](#) : « On distingue essentiellement quatre versions [...] de la fracture numérique dans la littérature économique. La première consiste à comprendre les inégalités économiques et sociales liées à l'accès aux équipements et aux infrastructures. La seconde attribue les fractures numériques aux usages liés aux TIC [Technologies de l'information et de la communication, NDLR]. Les inégalités liées aux TIC dépendent des usages qui sont faits par les individus et par les groupes sociaux. La troisième concerne l'efficacité des usages. En d'autres termes, pour des taux d'équipement identiques, certaines nations, individus augmentent leurs performances plus rapidement que d'autres. La quatrième définition renvoie davantage aux modalités d'apprentissage dans une économie fondée sur la connaissance. Dès lors que l'information et les connaissances deviennent abondantes, les TIC pourraient être à l'origine de nombreuses inégalités liées aux modifications des processus d'apprentissage et par conséquent aux performances associées. »

En France, selon l'INSEE en 2019, l'illectronisme touche 17 % de la population, terme créé par la contraction des mots : « illettrisme » et « électronique ». Cela signifie que plus d'un quart de la population peine à utiliser un smartphone, un ordinateur, une tablette, à naviguer sur l'internet et à faire valoir ses droits.

Aujourd'hui, à l'heure où le tout numérique s'accélère dans les services publics et privés, il y a trois Français sur cinq laissés sur le bord de la route selon un [rapport du 17 septembre 2020, publié par le Sénat](#). Certains subissent même une double peine, car en France, 20 % de la population est en situation de handicap, dont 1,5 millions de déficients visuels. Cette situation est source d'humiliation, de colère pour celles et ceux qui la vivent et qui voient s'aggraver les difficultés d'insertion.

Les structures culturelles doivent agir en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité numérique. Ces missions devraient être intégrées dans la stratégie globale de leurs organisations, au sein de leur communication interne et externe autant que dans leurs outils ; davantage encore si elles choisissent de développer des actions culturelles en ligne.

D'après l'étude du TMNlab, il semblerait que seulement 13 % des structures culturelles questionnées répondent totalement aux normes d'accessibilité du web (cf. Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), 33 % d'entre elles déclarent « ne pas savoir », 14 % déclarent ne rien mettre en place concernant ce sujet, 14 % répondent « non mais c'est prévu » et 27 % disent « oui partiellement ».

Les organisations manquent de temps, de compétences, d'informations sur les technologies, les outils et méthodes pour arriver à l'inclusion numérique et pour rendre accessibles leurs supports web.

Il est nécessaire que nous prenions en considération les besoins de tous les publics dans l'élaboration des offres culturelles en ligne.

Des solutions existent : le référentiel RGAA, des initiatives telles qu'Emmaüs connect, des accompagnements dans les tiers-lieux et Fablab... Et si nous allions plus loin ?

Des technologies numériques en faveur de l'accessibilité

Les technologies numériques permettent de déployer des nouveaux dispositifs favorisant l'accessibilité des publics en situation de handicap dans les lieux culturels : les lunettes de sur-titrage individuel ou collectif ; l'audiodescription (applicable sur les supports numériques en ligne également) ; le dispositif vibrant individuel (ex : SubPac / sac à dos) ou collectif (ex : plancher vibrant) ; la boucle magnétique dans les espaces d'accueil, la boucle magnétique individuelle en salle ; le service numérique d'aide à la mobilité et les audioguides d'accessibilité...

Malheureusement, le déploiement de ces outils est encore trop faible, l'audiodescription et le sur-titrage étant les pratiques les plus courantes dans les lieux interrogés.

Agir pour des transitions...

Ces dernières années, le besoin de réunir le public a encouragé les structures culturelles à développer leurs offres en ligne. Ainsi, ces offres particulières doivent prendre en compte des enjeux de la transformation numérique, tout en portant des valeurs de solidarité et d'inclusion, d'horizontalité, de partage, d'intelligence collective, en faveur des droits culturels.

Il n'y a plus de doute sur la nécessité de faire évoluer nos pratiques numériques afin de les rendre socialement plus justes, plus solidaires. C'est probablement en recherchant un équilibre entre numérique et présentiel que nous pourrions évoluer vers un modèle plus responsable.

4/ UN IMPACT ÉCOLOGIQUE

« Le numérique est à la fois une ressource critique et un formidable outil, soit un remède avec beaucoup d'effets indésirables », selon Frédéric Bordage, créateur de GreenIT.fr et auteur de Sobriété numérique.

Force est de constater que le numérique est tout sauf immatériel. L'univers du numérique, c'est-à-dire les terminaux, les réseaux de communication et nos usages, demande toujours plus de matières et d'énergies. Par ailleurs, le 19 janvier 2022, l'Ademe-Arcep publiait [son rapport](#) au gouvernement, *Empreinte environnementale du numérique en France*, qui affirme l'urgence de réduire l'empreinte environnementale du numérique.

Selon l'étude du TMNlab, *« les structures qui intègrent un axe programmatique autour du numérique s'inquiètent plus que les autres de l'impact écologique caché qu'il peut générer, alors que les lieux qui affirment ne pas se préoccuper du numérique identifient la déshumanisation (58 %) et l'appauvrissement culturel (50 %) comme les principaux freins à son développement. »*

Nous l'avons vu dans les précédentes parties, nombreux sont ceux qui ont choisi de numériser une partie de leurs activités : créer avec les nouvelles technologies, produire et diffuser des œuvres en ligne... Mais il est nécessaire aujourd'hui de réduire autant que possible l'impact de nos activités sur l'environnement. Comment alors faire évoluer nos pratiques numériques pour les rendre plus responsables ?

Culture et numérique responsable

En novembre 2021, le Shift Project a publié le rapport [Décarbonons la culture](#) dans lequel est fait un état des lieux du secteur de la culture, et particulièrement du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du livre, ainsi que du numérique dans la culture du point de vue des enjeux climatiques et énergétiques.

Cinq dynamiques ont été mises en avant pour encourager la décarbonation du secteur et guider les professionnels dans leurs démarches :

- relocaliser les activités : inscrire la culture au cœur des territoires et en faire un moteur pour la transition locale au travers de tous les besoins du secteur (achats, alimentation, bâtiments, énergie, mobilité et transports) ;
- ralentir : allonger la durée des déplacements des artistes pour en réduire le nombre ;
- réduire les échelles : réduire les jauges, les dispositifs techniques et les transports de matériel et des personnes, place à la désescalade de « l'événementialisation » de la culture ;
- éco-concevoir les œuvres ;
- renoncer à certaines pratiques déjà en cours et à certaines opportunités technologiques carbonées.

Ces dynamiques viennent souligner la nécessité de s'engager globalement pour une transition de nos activités culturelles et artistiques. Par leurs transversalités, les enjeux du numérique devront être considérés à chaque étape de nos projets pour favoriser des usages plus cohérents, des outils plus exigeants et plus performants, c'est-à-dire respectueux de l'environnement et accessibles à toutes et tous.

Modérer ses usages, quelques conseils

Les individus, comme les organisations, peuvent faire évoluer leurs pratiques en faveur de l'environnement. Cela passe par la mise en place d'une mesure de l'empreinte des dispositifs et outils numériques, la réduction de la fabrication et donc d'achat de matériels numériques au bénéfice du reconditionné ou de la réparation des équipements, et par une utilisation plus sobre (éviter de communiquer, de publier inutilement, réduire nos temps d'écran quotidiens, etc.).

Voici quelques conseils...

La technique des 5R permet de faire des choix plus respectueux :

- refuser ce dont je n'ai pas besoin : éviter le superflu technologique et les modèles dominants ;
- réduire ce dont j'ai besoin et que je ne peux pas refuser : réduire son empreinte numérique en limitant ses achats d'objets numériques, sa consommation électrique, sa production de données, sa présence sur l'internet ;
- réutiliser : trouver une alternative durable à ses objets fonctionnels en les réparant et aux ressources numériques déjà disponibles en les réutilisant ;
- recycler ce que je ne peux ni réparer ni réutiliser : dernier recours pour le traitement de ses objets numériques ;
- rendre à la terre : prendre soin de soi, se déconnecter du numérique pour se reconnecter à ce qui nous entoure, essayer les bonnes pratiques autour de soi...

Prendre soin de nos appareils électroniques est le geste le plus important pour en allonger leur durée de vie et ainsi diminuer notre impact : utiliser un ordinateur durant quatre ans au lieu de deux améliore de 50 % son bilan environnemental.

Pour cela, vous pouvez...

1/ Réduire la consommation et le stockage des données

Pour allonger la durée de vie de son équipement, il est conseillé de nettoyer, trier et supprimer les données inutiles des boîtes mail, téléphones, ordinateurs, cloud.

Pour vos mails, écrivez des courriels légers, privilégiez l'instantané, réduisez la qualité des photos et vidéos que vous partagez et supprimez-les dès que possible... Quant à votre stockage de données, privilégiez le stockage en local (ordinateurs, disques dur externe) plutôt que sur un cloud.

2/ Limiter la consommation d'énergie de vos équipements

Pour limiter la perte d'énergie de vos équipements, branchez-les sur une multiprise à interrupteur qui peut être éteinte lorsque qu'ils ne sont pas utilisés. Vous pouvez également activer le « mode économie d'énergie » sur votre ordinateur, ou le « mode avion » de votre smartphone, afin d'augmenter son autonomie.

Pensez à fermer ou supprimer les applications inutilisées sur votre smartphone, à désactiver le wifi de votre box internet lorsque celui-ci n'est pas utilisé et, en cas d'absence, à éteindre l'interrupteur d'alimentation de la box internet.

3/ Utiliser la séquence éviter-réduire-compenser

Posez-vous ces trois questions, dans l'ordre, lorsque vous devez utiliser un outil numérique : est-ce que je peux éviter cette action afin de supprimer l'impact négatif ? Si non, est-ce que je peux réduire autant que possible la durée d'utilisation, réduire autant que possible l'impact de cette action ? En dernier lieu, est-ce que je peux compenser mon impact, c'est-à-dire apporter une contrepartie à cet impact négatif ?

Enfin, pour votre santé personnelle, il est essentiel de penser à se déconnecter, à limiter les temps d'écran et la consommation de vidéos en streaming. L'utilisation du mode sombre peut également réduire votre fatigue visuelle.

Tendre vers la sobriété

Les enjeux du numérique et ceux de l'écologie peuvent converger. La fabrication et l'utilisation d'objets numériques engendre des impacts négatifs sur l'environnement, mais pas seulement... Nos usages peuvent également générer des impacts positifs plus importants sur notre société. Ainsi, en favorisant un usage raisonné du numérique, nous pourrions réduire son empreinte sociale, économique et environnementale.

Il semblerait que la culture soit une nouvelle fois au centre. Au travers de nos activités artistiques et culturelles, [nous agissons pour](#) le maintien du lien social, la transmission de l'héritage intellectuel, la progression des civilisations, le rayonnement de l'humanisme ; et plus encore, au-delà des enjeux économiques, pourquoi pas au nom de notre environnement ?

L'évolution des pratiques numériques encourage tous les acteurs du secteur culturel à agir en conscience, c'est-à-dire à repenser l'écosystème professionnel, imaginer de nouveaux modes de représentation, d'organisation, d'échange, de production et de médiation, pour construire ensemble les réponses culturelles et numériques de demain.

Pourquoi ne pas faire du numérique un outil collectif de résilience, plutôt qu'un facteur d'accélération et d'amplification de l'effondrement en cours ?

[Laura-Lou REY](#)

Porteuse d'un projet intermédiaire, [la coopérative avignonnaise l'éveilleur](#) se définit comme un trait d'union entre les arts, l'écologie et le numérique. À la recherche d'un équilibre du vivant, les membres de la SCOP s'inscrivent dans une dynamique de changement écologique et social au cœur d'un écosystème créatif par l'expérimentation et l'innovation. L'éveilleur souhaite faire rayonner la participation citoyenne sur son territoire pour favoriser l'expression de chaque singularité et l'émancipation individuelle et collective. L'éveilleur tient une chronique mensuelle dans le journal *Profession Spectacle* depuis octobre 2021.



Pour citer un extrait de cette étude, merci de préciser les mentions suivantes : Laura-Lou Rey, « Le numérique dans l'art », Profession Spectacle, février-mai 2022, <https://www.profession-spectacle.com/le-numerique-dans-lart/>

